Attitude recommandée en présence de ...

Poliovirus: infection aiguë

Autres appellations ou pathologies analogues

Dénomination	Poliomyélite aiguë

Mesures concernant la personne infectée (cas source)

Mesure N°1	Contacter immédiatement le service du médecin cantonal du domicile du
	patient <u>Lien</u>

Mesures concernant les personnes exposées

Mesure N°1	Contacter immédiatement le service du médecin cantonal du domicile du
	patient <u>Lien</u>

Mesures concernant les locaux

Mesure N°1	Contacter immédiatement le service du médecin cantonal du domicile du
	patient <u>Lien</u>

Caractéristiques épidémiologiques

Mode de transmission de	Transmission interhumaine faeco-orale (rarement par eau contaminée) et
l'infection	respiratoire par gouttelettes
Durée de la période	Moyenne: 7-14 jours
d'incubation avant le début de	Maximum: 35 jours
la maladie	
Durée de la contagion ou de	Potentiel de contagion par les sécrétions pharyngées:
l'excrétion du germe après le	Moyenne: 7 jours
début de la maladie	Potentiel de contagion par les selles:
	Moyenne: 3 semaines
	Maximum: 6 semaines

Déclaration obligatoire des maladies transmissibles

Maladie à déclaration obligatoire (et adresses des médecins cantonaux)	Oui, dans un délai de 24 heures <u>Lien</u>
Modalités pratiques de la déclaration	Rubrique <i>Maladies A-Z</i> <u>Lien</u>